

REGLEMENT PARTICULIER

HAVERSIN RALLYESPRINT CONDROUZIEN 31 JUILLET 2016

Cette épreuve est organisée avec le concours de :

LA PROVINCE DE NAMUR et les VILLES DE CINEY et ROCHEFORT
LES ZONES DE POLICE CONDROZ FAMENNE et LESSE ET L'HOMME
LA ZONE DE SECOURS DINAPHI
LE PARAM SERVICES AMBULANCES et LE SERVICE MEDICAL SSRB
LE CLUB DE FOOTBALL d'HAVERSIN
LES COMMISSAIRES DE SECURITE BRX RT
DE NOS PARTENAIRES



EPREUVE : RALLYE SPRINT CONDROZIEN
VISA ASAF N°: 041/2016
DATE : 30 & 31 juillet 2016
ORGANISATEUR : A.S.B.L. Automobile Club Namur
N° D'ENTREPRISE : 433490624

ADRESSES DU QG RALLYE - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES - TECHNIQUES

Esplanade du Football de Haversin, Route de Pessoux 5590 Haversin

TIMING

DATES 2016	HEURES	LIBELLES
Lundi 06 juin		Parution du règlement
Lundi 20 juin		Date de début des engagements
Mardi 26 juillet	20h00	Clôture des engagements pour participer à l'attribution des numéros
Jeudi 28 juillet	20h00	Attribution des numéros (liste disponible uniquement SAMEDI 30JUILLET 2016)
Samedi 30 juillet	12h30	Affichage de la liste des engagés
	13h30	Ouverture de la permanence
	14h00	Ouverture des vérifications administratives
	14h00	Distribution du road book
	14h00	Début des reconnaissances
	14h30	Ouverture des vérifications techniques (article : 8)
	18h00	Fermeture des vérifications administratives
	18h30	Fermeture des vérifications techniques
	19h30	Fin des reconnaissances
Dimanche 31 juillet	20h00	Fermeture du secrétariat
	07h00	Ouvertures du secrétariat
	07h15	Début des reconnaissances (complémentaires - accord de la Direction de Course)
	07h15	Ouverture des V.A. et V.T. (complémentaires - accord de la Direction de Course)
	08h00	Fermeture des V.A. et V.T.
	08h00	Fin des reconnaissances
	08h30	Affichage de la liste des voitures qualifiées
	08h45	Ouverture du parc fermé
	08h52	Départ voiture n°1 pour le tronçon 1
	11h47	Départ voiture n°1 pour le tronçon 2
	14h00/14h30	BREAK (suivant les participants)
	14h57	Départ voiture n°1 pour le tronçon 3
	17h17	Départ voiture n°1 pour le tronçon 4
	17h55	Rentrée voiture n°1 au parc fermé
	18h25	Affichage officieux des résultats (+30')
18h55	Officialisation de tous les résultats (+30')	
19h25	Proclamation des résultats (+30')	

!!! CONTACTS ET FORFAITS UNIQUEMENT VIA !!!

ADRESSE MAIL rallye.condruzien@ac-namur.be

OFFICIELS

COMITE ORGANISATION

MEMBRES D'HONNEUR	Gérard HENROT	Eric LERSON	Daniel ROQUET
PRESIDENT	Etienne LERSON		
VICE-PRESIDENT	Jules LIEGEOIS	Richard BEAUME	
TRESORIER GENERAL	Christian GOSSIAUX		
SECRETAIRE GENERALE	Monique MORSA		
MEMBRES	Philippe DEMONTE	Thierry FOCANT	David HOTTIAS
	Luc LERSON	Julien FRERE	Jean Gabriel GILSOUL
	Eric PIRSON	Jacques KESCH	Jean Louis MOLITOR

PRINCIPAUX OFFICIELS DU CLUB

ORGANISATION GENERALE	DIRECTION	LERSON Etienne	Lic : NA 935
DIRECTION DE LA COURSE	DIRECTEUR	PLOMTEUX Vincent	Lic : NA 966
	ADJOINTS	LIEGEOIS Jules	Lic : NA 937
		BEAUME Richard	Lic : NA 946
		FOCANT Thierry	Lic : NA 848
DIRECTION DE LA SECURITE	DIRECTEUR	PIRSON Eric	Lic : NA 977
	ADJOINTS	MARTIN Mickael	Lic : NA 827
		CREPIN Martial	Lic : NA 984
		GILSOUL Jean Gabriel	Lic : NA 905
SECRETARIAT - FINANCES	GENERALE	MORSA Monique	Lic : NA 901
	SECRETAIRE MEETING	HANOZIN René	Lic : NA 914
	ADJOINTS	CAP ROGER	
RELATIONS CONCURRENTS	OFFICIELS DU MEETING	FRERE Julien	Lic : NA 920
		CIGLIA Joackim	Lic : NA 933
BUREAU DE CALCUL	RESPONSABLES	MENTEN Patrick – EGGERMONT Cédric	
	CHRONOMETRAGE	GOFFIN Vincent	
PARCOURS	RESPONSABLES CLUB	LERSON Etienne	LERSON Luc
DIRECTION MEDICALE	DIRECTEUR	Docteur DE BISSCHOP	Lic : NA 989
	INTERVENTION MEDICALE	INAMI 12092732900 Equipe SSRB	
	AMBULANCES (2)	PARAMEDICAL SERVICES	
PARC FERME	RESPONSABLE	DELESTENNE Christian	
		FRIART Martine	
		Equipe CCB DINANT	
PARC ASSISTANCE	RESPONSABLE	FRANQUINET Jérôme	
		Equipe CCB DINANT	
DIRECTEURS ES	DIRECTEUR ES	BEAUME Lionel	Lic : NA 845
	Directeur ES sécurité	KESCH Jacques	Lic : NA 948
	Directeur ES adjoint		
	Responsable Equipe de Sécurité	MODAVE Louis	Lic : NA
VOITURES SECURITE	RESPONSABLE	LERSON Luc	
	S1	PIRSON Eric	FOCANT Thierry
	S2	BEAUME Richard	MARTIN Mickael
	DAMIER	DEMONTE Philippe	KEVIN Swirio
	OBSERVATEUR	LIEGEOIS Jules	
	00	GILSOUL Jean Gabriel	CREPIN Martial
	0	DEBATY Eric	HENRY Isabelle
HOMOLOGATION	MARCIN Marcel	LERSON Etienne	
LOGISTIQUE	RESPONSABLE	DEMONTE Olivier	
	adjoint	DUMONT Julien	

OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

COMMISSAIRES SPORTIFS	PRESIDENT	ROQUET Michel	Lic : NA 951
	MEMBRES	DEBARSY André	Lic : NA 924
	STAGIAIRE	SAVARY Rémy	Lic : HT 254
COMMISSAIRES TECHNIQUES	PRESIDENT	GILBERT Georges	Lic : NA 973
	MEMBRES	LIEMANS Katia	Lic : NA 902
		LEMMENS Jean Christophe	Lic : LG 467
		DERENNE Didier	Lic : NA 881
		LEMMENS Alain	Lic : LG 461
	STAGIAIRE	LEJEUNE Guy	Lic : LX 728
	SECRETAIRE	CATOUL Marie Luce	Lic : NA 964
SECRETAIRE	LORENT Isabelle	Lic : NA 880	
INSPECTEURS SECURITE	RESPONSABLE	MARLAIRE Bernard	Lic : NA 986
	STAGIAIRE	BARTHELEMY José	Lic : NA922
OBSERVATEUR	RESPONSABLE	RENARD Guy	Lic : LG412

PERMANENCES / AFFICHAGES

• PERMANENCES - AFFICHAGES

AVANT LE RALLYE	MORSA MONIQUE
Du 18/07/2016 au 29/07/2016 DU 01/08/2016 au 05/08/2016	10h – 12h / 14h – 17h
AVENUE JEAN MATERNE 150/2 5100 JAMBES TEL : 00-32- (0)81/30.85.06 - Téléfax 00-32- (0)81/31.21.32 rallye.condruzien@ac-namur.be	

PENDANT LE RALLYE	
Du 30/07/2016 au 31/07/2016	07h – 12h / 13h – 24h
TERRAIN DE FOOTBALL ROUTE DE PESSOUX / HAVERSIN TEL : 00-32- (0)81/30.85.06 - Téléfax 00-32- (0)81/31.21.32	

ORGANISATION

ARTICLE : 1

DEFINITION

L'ASBL Automobile Club Namur organise, les **30-31 JUILLET 2016** le **6^e RALLYE SPRINT CONDROZIEN**. Cette épreuve comptera pour le championnat de la fédération Wallonie Bruxelles de la discipline et des Provinces Namur – Luxembourg – Brabant francophone et sera disputée conformément aux dernières Prescriptions de l'ASAF ainsi qu'au présent règlement particulier, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

ARTICLE : 2

PARCOURS

Le rallye sprint se disputera sur une étape de classement (en show et en 0 % terre) :

EC	LIAISONS	MANCHES	%
12.73 kms	3.88 kms	16.61 kms	76.64
X 4	X 4	X 4	
50.92 kms	15.52 kms	66.44 kms	

ARTICLE : 3

ADMISSION DES VEHICULES

L'épreuve accueillera les concurrents des DIV : 1-2-3 et 4 ainsi que ceux des DIV PH : CLASSIC – SR.

ARTICLE : 4

NOMBRES MAXIMAUX D'ENGAGES

Le nombre de participants est limité à **120** en ce qui concerne le cumul des divisions 1-2-3-4, PH CLASSIC et PH SR. Suivant l'article 9.2 du RSG et article 4 du RPR.

ATTENTION : si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure d'écrite

à l'article 9 du RSG sera intégralement et strictement appliquée.

C'est ainsi que l'organisateur acceptera comme réserviste 24(20%) concurrents qui seront éventuellement appelés à prendre le départ si des défections interviennent parmi les 120 équipages initialement retenus, comme indiqués ci-dessus.(voir l'article 9.2 du RSG)

REMARQUES

Les pilotes prioritaires aux termes de l'article 4.2 du RPR sont assurés d'être admis au départ pour autant que leur demande d'engagement complète et régularisée (droit d'engagement sur le compte bancaire) parvienne à l'organisateur avant le **26 juillet 2016**. Passé ce délai, plus aucune préséance ne leur sera accordée et leur demande sera traitée avec l'ensemble et suivant l'ordre chronologique de réception.

ARTICLE : 5

PROCEDURE D'ENGAGEMENT

A) Engagement (voir Article 9 du R.S.G.) **Contacts et forfaits uniquement (rallye.condruzien@ac-namur.be)** :

Le **bulletin d'engagement** lisiblement complété, accompagné de la **fiche adéquate des « Vérifications »**, devra parvenir, uniquement, **par voie postale**, au plus tôt le **LUNDI 20 JUIN et au plus tard le MARDI 26 JUILLET 2016 avant 20h00**, au secrétariat de l'Automobile Club Namur, Avenue Jean Materne 150/2 - 5100 Jambes.

Ils seront aussi acceptés jusqu'au samedi 30/07/2016 et au maximum 1h avant la fermeture du contrôle des Documents,(17h00) moyennant une majoration de 20% du montant de l'engagement initial (voir RSG-art : 9.1-b)

Photocopies des licences

Afin de faciliter le travail administratif des organisateurs et en vue d'une gestion plus rapide du secrétariat de l'épreuve, les concurrents sont invités à joindre à leur demande d'engagement, un document reprenant les photocopies de leurs licences, en cours de validité (pilotes et copilotes).

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni accepté, ni retiré.

Le montant du droit d'engagement devra OBLIGATOIREMENT être viré au crédit du seul compte bancaire suivant et s'y trouver en dépôt avant le **MARDI 26 JUILLET 2016 à 20 heures** (Attention aux délais bancaires).

Seuls seront acceptés les règlements par VIREMENT à l'ordre de l'A.S.B.L. Automobile Club Namur, mentionnant « équipage: Noms pilote et copilote ».

Les paiements arrivés avant le 20 JUIN 2016 seront retournés et l'inscription ne sera pas prise en considération.

AXA BANQUE : (IBAN) : BE62-7512-0710-6861 – (BIC) : AXABBE22

Aucun chèque, ni aucun double de formulaire de virement ou autre ne sera accepté comme preuve de paiement.

Attribution des numéros : Le nombre de voitures admises est fixé à **120**.

L'attribution et l'affichage des numéros de départ auront lieu le **JEUDI 28 JUILLET à 20h00**, au secrétariat de l'Automobile Club Namur, Avenue Jean Materne 150/2 - 5100 Jambes.

Ils seront rendus publics le **30 JUILLET 2016 à 12H00 (uniquement sur le site de l'épreuve)**.

Passé ce délai, il sera encore possible de s'inscrire ou de payer le montant des frais d'inscription jusqu'au, **SAMEDI 30 JUILLET à 17h00** moyennant le paiement d'une majoration de **20 €** (article : 9.1.b du RSG).

FRAIS D'INSCRIPTION	DIV : 4	DIV : 1 – 2 – 3 / PH
FRAIS ASSURANCE – TAXES – DIVERS = TOTAL	175 €	140 €
Le compte BE62.7512.0710.6861 de l'a.s.b.l. Automobile Club Namur doit être crédité de cette somme, pour le JEUDI 28 juillet 2016 au plus tard avec la mention « <i>Noms du pilote et copilote</i> ».		
PASSE CETTE DATE NE PLUS PAYER SUR LE COMPTE MAIS AU SECRETARIAT LE SAMEDI 30 JUILLET 2016		

B) Attribution des numéros (voir Art. 5 du RP RS)

DIV : 1 – 2 – 3 – 4	N° 1 à 200	DIV : PH - SR	N° 201 à 250	Div : PH CLASSIC	N° 251 à 299
---------------------	------------	---------------	--------------	------------------	--------------

ARTICLE : 6

ASSISTANCES - RAVITAILLEMENTS

Ravitaillement : à essence

La station sera accessible durant toute l'épreuve : **(PIRAGRI- DEBATY)**, Rue de Barvaux, 149 – 5590 Haversin.

Assistance : situation

RS CONDRUZIEN 2016 - REGLEMENT PARTICULIER OFFICIEL VISAS

Lors de l'épreuve, les assistances se feront obligatoirement aux seuls endroits renseignés dans le road-book.
L'assistance se fera :(voir le plan dans le road book).

Il est donc clairement entendu qu'en dehors de ceux-ci, seules, des réparations effectuées par les membres de l'équipage utilisant du matériel embarqué et avec les moyens du bord seront autorisées.

ATTENTION : MISE HORS COURSE A LA 1^{ère} INFRACTION CONSTATEE

A RESPECTER SCUPULEUSEMENT

- Pour des raisons évidentes de sécurité et pour une meilleure organisation de la zone d'assistance, l'accès à cette zone sera interdit la nuit de samedi à dimanche.
- La mise en place sera seulement autorisée le dimanche matin à partir 07h00
- Les remorques y seront interdites et un emplacement vous sera attribué à cet effet.
- Un plan d'accès vous sera communiqué dans le road book
- L'usage du BARBECUE est interdit dans la zone d'assistance
- Pour plus de fluidité, vous recevrez qu'un seul L/P voiture
- L'usage d'une bâche imperméable, d'une dimension de (3m/4m) déployée sous la voiture est obligatoire, sous peine d'une amende de 25 € INCOMPLET

ARTICLE : 7

RECONNAISSANCES

L'épreuve ne pourra être reconnue librement et **UNIQUEMENT**, le **SAMEDI 30 JUILLET 2016 DE 14H00 A 19H30** et le **DIMANCHE 31 JUILLET 2016 DE 07H15 A 08H00** (avec accord de la direction de Course).

Elle devra être effectuée avec des voitures banalisées et identifiables par l'organisateur (recos - autorisées).
Le port du casque étant interdit.

A méditer : A chaque fois que quelqu'un contrevient aux règles en matière de "reconnaitances", il apporte un argument supplémentaire à la thèse de ceux qui veulent voir interdire les rallyes.

Si l'envie vous vient d'enfreindre ces règles, demandez-vous, avant de passer à l'acte, si, vraiment, vous voulez être, ne serait ce qu'en partie, responsable de la disparition de votre sport préféré.

Des juges de faits, dont l'identité suit, seront affectés à la surveillance des reconnaissances, AVANT, pendant et APRES le timing autorisé. Leur jugement sera sans appel.

N.B. : Les licenciés qui supposent être amenés à emprunter le parcours pour une raison valable, ont donc intérêt, pour éviter tout malentendu, à se faire connaître auprès de l'organisateur

Durant une période prenant cours 3 mois avant l'épreuve, tout concurrent convaincu d'avoir effectué des reconnaissances en dehors du timing ou en contravention avec le présent règlement, se verra infliger les sanctions énumérées à l'article 2.3.5 du règlement particulier Rallye.

Les amendes seront dues, même si le licencié n'était pas encore engagé à l'épreuve au moment de l'infraction.

Les sanctions tant pénales que sportives seront de stricte application concernant toutes infractions constatées durant toute la totalité de l'épreuve, quel que soit l'autorité ayant constaté l'infraction.

Identité et attributions des juges de faits :

PIRSON Eric	GILSOUL Jean-Gabriel	CREPIN Martial	LIEGEOIS Jules	LERSON Etienne
BEAUME Richard	BEAUME Lionel	DEMONTE Philippe	SCHWARTZ André	

ARTICLE : 8

PARC FERME

Le parc fermé sera situé le long du terrain de football de Haversin - Route de Pessoux, - 5590 Haversin
Il sera accessible **UNIQUEMENT** le **DIMANCHE 31 JUILLET 2016, à partir de 08h30**

ARTICLE : 9

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

**Documents à présenter : carte d'identité – permis de conduire – licences de compétition (asaf-vas)
Licences RACB sport si T.P. désiré (épreuve NON OPEN)**

Elles auront lieu le **SAMEDI 30 JUILLET 2016 entre 14h00 et 18h00** et le **DIMANCHE 31 JUILLET 2016 entre 07h15 et 08h00** (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille et avec accord de la direction de course)

Elles se dérouleront au terrain de football **suivant un timing conseillé** par l'organisateur de min en min.

ATTENTION : En dehors des licences « 1J-L », « 1J-B » et « 1J-A4 » (équivalentes aux licences « B » et « A4 »), il n'existe pas de licences d'un jour pour les Rallyes Sprints. En ce qui concerne les concurrents devant détenir une licence supérieure, seuls ceux détenteurs de licences annuelles préalablement acquises (éventuellement assorties d'un « Titre de participation » *) seront donc admis au départ (Voir art. 2.2.10 du R.S.G.).

Rappel : Si un véhicule a été refusé lors des vérifications techniques du samedi, il est interdit d'en présenter un autre en remplacement aux vérifications complémentaires du dimanche matin

Les éventuelles V.T. finales : "Garage Debaty", Rue de Barvaux, 149 – 5590 Haversin

Elles auront lieu le 30 juillet 2016 entre 14.30 et 18.30 et le 31 juillet de 07.15 à 08.00 pour les équipages **autorisés** et qui ne peuvent pas se présenter la veille. Les voitures de toutes les divisions reprise au programme de l'épreuve y seront soumises. Elles se situeront à l'endroit choisi par l'organisateur et se dérouleront suivant le timing établi par lui comme ci dessous

DATES	NUMEROS		ADMINISTRATIVES	TECHNIQUES
SAMEDI 30/07/2016	Division	1-2-3	14.00 / 15.00	14.30 / 15.30
	Division	1-2-3	15.00 / 16.00	15.30 / 16.30
	Division	4	16.00 / 17.00	16.30 / 17.30
	Historic	SR - CL	17.00 / 18.00	17.30 / 18.30
DIMANCHE 31/07/2016	Avec accord de la Direction de Course		07.15 / 08.00	07.15 / 08.00

Si lors d'une compétition, des concurrents occasionnent des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la **demi-heure après l'arrivée** du véhicule en fin de section (en fin de boucle)

Les VT obligatoires en cas d'accident ou d'abandon :

Si, lors d'une compétition, un véhicule abandonne ou subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit (même sans dégâts causés apparents), il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours.

Emplacement des VT après abandon ou sortie de route :

Esplanade du football de Haversin - Route de Pessoux, 5590 HAVERSIN.

Il est rappelé d'être très attentif aux impositions concernant la présentation de l'équipage auprès du service médical en cas de sortie de route.

La proclamation des résultats et la remise des trophées se dérouleront dans l'ordre décrit ci-dessous et suivant le timing suivant :

DATE : DIMANCHE 31 JUILLET 2016.

HEURE : 30 minutes après l'officialisation des résultats

SITUATION : esplanade du football à HAVERSIN.

COUPES	DIVISIONS	
1 ^{er} EQUIPAGE	SR	
1 ^{er} EQUIPAGE DE CHAQUE CLASSE	PH / CLASSIC	
LES 3 PREMIERS EQUIPAGES DU CLASSEMENT GENERAL	PH / CLASSIC	CLASSES 16-17-18 CONFONDUES
LES 5 PREMIERS EQUIPAGES	1-2-3	CONFONDUES
LES 3 PREMIERS EQUIPAGES	4	
LES 3 PREMIERS DE CHAQUE CLASSE	D1-D2-D3-D4	
LA PREMIERE ECURIE	D1-D2-D3	CONFONDUES
LA PREMIERE DAME	D1-D2-D3	CONFONDUES
	D4	
	PH	CLASSIC et SR

Récupération des licences :

En cours d'épreuve :

(Emplacement) : Terrain de football de Haversin - Route de Pessoux, 5590 Haversin

En fin d'épreuve :

(Emplacement) : Terrain de football de Haversin - Route de Pessoux, 5590 Haversin

La récupération des licences est possible dès l'arrivée du concurrent, après présentation de sa voiture au préposé de la Commission Technique jusqu'au moment se situant une heure après l'ouverture du parc fermé. Une somme de **25 €** pour frais administratifs (par licence non récupérée) sera réclamée par l'ASAF aux concurrents ayant omis de récupérer leur licence.

ARTICLE : 14**DIVERS**

Chaque équipage recevra un road-book assistance.

Des programmes avec la carte du parcours et la liste des engagés seront en vente à l'esplanade du football de Haversin - Route de Pessoux, 5590 Haversin.

Une petite restauration et des boissons seront à la disposition des pilotes et des spectateurs, sur l'EC et sur l'esplanade du football.

ARTICLE : 15**CENTRE DE L'EPREUVE**

Esplanade du Football de HAVERSIN – route de Pessoux à 5590 HAVERSIN.
VOIR LE PLAN dans le road book et sur le site.

ARTICLE : 16**LITIGES**

VOIR LES DERNIERES PRESCRIPTIONS ASAF (chapitre IV)

Tous les cas non prévus au présent règlement, tous les litiges et toutes les contestations seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des CS.

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, les textes des Prescriptions ASAF 2016 seront d'application.

Le règlement a été approuvé par :

NOMS - PRENOMS	LICENCES N°	FEDERATIONS	DATES	N°
NYSSSEN Herman	003	CSAPN	15.06.2016	
JAUQUET STEVE	301	ASAF	17.06.2016	

La licence d'homologation du parcours été délivrée par :

NOMS - PRENOMS	LICENCES N°	FEDERATIONS	DATES	N°
MARLAIRE Bernard	986	ASAF	20.05.2016	

ATTENTION RAPPEL : PAR RESPECT POUR LES RIVERAINS :

ASSISTANCES = Mise en place interdite avant le dimanche 07h00

DEROGATION SPECIALE :

UNIQUEMENT POUR LES PILOTES QUI VIENNENT DE LOIN

SPECIALE UITZONDERING :

ALLEEN VOOR PILOTEN DIE KOMEN VAN VER WEG

CONDITIONS – VOORWAARDEN

1. faire la demande par écrit au secrétariat / *maken het verzoek schriftelijk bij het secretariat*
2. avoir l'autorisation de l'organisation / *toestemming hebt van de organisatie*



AUTOMOBILE CLUB NAMUR
a.s.b.l.

Club organisateur : AUTOMOBILE CLUB NAMUR
Epreuve : R.S. CONDROZIEN **Date : 31/07/2016**

NUMERO

Bulletin d'inscription à renvoyer du **20/06/2016** au **26/07/16** (VOIE POSTALE UNIQUEMENT)
à **AUTOMOBILE CLUB NAMUR – AVENUE JEAN MATERNE 150/02 – 5100 JAMBES/NAMUR**

* MENTIONS RESERVEES A L'ORGANISATION

Engagement reçu *	Paiement reçu *	BANQUE CAISSE	DIVISION	CLASSE	N° ORDRE INSCRIPTION
Le / / 2016	Le / / 2016				

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné, (pilote)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme
 Homme Femme

Né(e) le : Adresse : N°:.....

Code postal : Localité :

Accepte n'accepte pas d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N°.Tél/ GSM : E-mail :

ASAF	VAS	N° Licence	Type	Ecurie
BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			

COPILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme
 Homme Femme

Né(e) le : Adresse : N°:.....

Code postal : Localité :

Si nous devons vous contacter : N°.Tél/ GSM : E-mail :

ASAF	VAS	N° Licence	Type	Ecurie
BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			

VEHICULE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

MARQUE : **TYPE :** **PLAQUE**

ANNEE **CHASSIS** **CYLINDREE**

COMPAGNIE D'ASSURANCE **POLICE N°**

Division	Division 1	Classe 1 (0 à 1400 cc) Min. A4	Classe 2 (+ de 1400 à 1600 cc) Min. A4	Classe 3 (+ de 1600 cc) Min. A3	
	Division 2	Classe 4 (0 à 1400 cc) Min. A4	Classe 5 (+ de 1400 à 1600 cc) Min. A4	Classe 6 (+ de 1600 à 2000 cc) Min. A3	Classe 7 (+ de 2000 cc) Min. A3
Classe	Division 3	Classe 8 (0 à 1400 cc) Min. A4	Classe 9 (+ de 1400 à 1600 cc) Min. A3	Classe 10 (+ de 1600 à 2000 cc) Min. A3	Classe 11 (+ de 2000 cc) Min. A3
	Division 4	Classe 12 (0 à 1600 cc) Min. A3	Classe 13 (+ de 1600- 2000 cc) Min. A3	Classe 14 (+ de 2000 cc) Min. A3	Classe 15 (div 1/ ou 2) 2500/3000 cc Min. A4
Division PH / classic - Division PH : S/R		Classe 16 (+ de 1300 à 1600 cc) Min. A4	Classe 17 (+ de 1600 à 2000 cc) Min. A4	Classe 18 (+ de 2000 cc) Min. A4	Classe S/R (Toutes cylindrées) Min. A3

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : **"Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".**

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme avec les dernières réglementations ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à Le/...../... [.....]

(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")
Signature du pilote

Signature du co-pilote

BANQUE AXA : BE62.7512.0710.6861 (AXABBE22)



PILOTE	NOM		PRENOM	
---------------	------------	--	---------------	--

ANNEES	CLASSEMENTS	EPREUVES - DIVERS

COPILOTE	NOM		PRENOM	
-----------------	------------	--	---------------	--

ANNEES	CLASSEMENTS	EPREUVES - DIVERS

EPREUVE : RALLYE SPRINT CONDROUZIEN

Date : 31 / 07 / 2016

N°:

VERIFICATIONS

Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.

PILOTE * (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : _____ Prénom : _____ Signature : _____
Si pseudonyme : « »

Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COPILOTE * (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : _____ Prénom : _____ Signature : _____
Si pseudonyme : « »

Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VOITURE * (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Marque - Type	N° Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
.....CC

COMPAGNIE D'ASSURANCE _____ POLICE N° _____

RESERVE A LA COMMISSION TECHNIQUE ET A L'ORGANISATEUR

Pare-brise feuilleté	Numéros de portières / capot avant
Documents de bord	Eclairage
Canalisations d'essence	Réservoir à essence
Arceau de sécurité	Tôle pare-feu avant/arrière
Ceintures de sécurité / Harnais	Batterie
Extincteur	Appui tête
Fixations dans l'habitacle	Publicité sur les vitres
Casque / HANS	Rétroviseurs EXT / INT
Ornement extérieur	Echappement
Protections des tuyauteries	Poids
Elargisseurs de voies	Pneumatiques
Fixation des roues	Fonctionnement des freins
Vêtements (Combinaison)	Autocollants ASAF
Anneaux de remorquage	Passport ASAF PH N°
Conformité de classe	Conformité de division
Sièges	EN ORDRE <input type="checkbox"/>
Divers	NON CONFORME <input type="checkbox"/>

SECRETARIAT

COMMISSAIRE TECHNIQUE

Visa des vérifications administratives

NOM :

CACHET :

LICENCE :

(*) A COMPLETER IMPERATIVEMENT PAR LE CONCURRENT AVANT LE RENVOI DU DOCUMENT

*Passage aux VT, le dimanche matin : dérogation préalable à obtenir de l'organisateur
Merci de joindre votre palmares*



FORFAIT

2016

DECLARATION DE FORFAIT

Le soussigné, responsable de l'équipage et de la voiture, ne peut se présenter au départ du RALLYE SPRINT CONDROZIEN, le 31 JUILLET 2016 et déclare forfait

PILOTE			
CO PILOTE			
VOITURE			
DIVISION		CLASSES	

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

MONTANT DE VOTRE PAIEMENT	
DATE DE VOTRE PAIEMENT	
PAIEMENT EFFECTUE VIA LE COMPTE	
N° COMPTE DU REMBOURSEMENT	
BANQUE	
COMPTE IBAN	
COMPTE BIC	

IMPORTANT

- **DÉCLARATION DE FORFAIT**

Pour que votre FORFAIT soit reconnu officiellement, ce document doit être adressé le jour même de votre forfait avec la mention de votre forfait et par écrit uniquement à l'adresse mail (rallye.condruzien@ac-namur.be)

- **DEMANDE DE REMBOURSEMENT**

Elle doit être adressée par écrit à l'organisation avant le 31 JUILLET 2016 uniquement à cette même adresse mail.

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE

SIGNATURE

DATE DE LA DÉCLARATION